



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'UCEM 78

Vendredi 24 mars 2023 à 10heures au Conservatoire de St Nom la Bretèche

Relevé de décision

Cette assemblée s'est tenue avec les adhérents au préalable convoqués par mail le mardi 7 mars 2023

Présents :

Pascal ROMANO	CRR Versailles
Tristan CLEDAT	CRC Poissy
Frédéric RICHARD	CRC Chatou
Gilles BACRY	Ecole de Musique de la Celle St Cloud
Luc URBAIN	Ecole de Musique de Mareil sur Mauldre
Sandrine SAMYN	Ecole des Arts de Sartrouville
Salvador ESTELLES	Membre Honoraire
Pascal FRENAY	Ecole de Musique de Fontenay le Fleury
Nathalie MAILLE-JEAMMOT	Ecoles de Musique de St Nom la Bretèche et de Chambourcy
Arnaud MOREL	CRC de Plaisir
Elisabeth LEE	Ecole de Musique de Montesson
Ottavia LEROI	Ecole de Musique de Feucherolles
Emmanuel DESLANDES	CRC d'Aubergenville
Patricia JOSE	CRC d'Andrézy
Boris SALLOU	CRC de Marly le Roi
Agathe BLONDEL	Ecole de Musique de Magny les Hameaux
Faustine MOULARD	Ecole des Arts de Louveciennes
Michel VILELLA	Ecole de Musique de Beynes
Florent GRIMAUD	Ecole de Musique de Bailly-Noisy le Roi

Excusés :

Gilles DULONG	CRD de St Germain en Laye
Julien PAULY	CRC de Maurepas
Pascale KARAMPOURNIS	Membre Honoraire
Delphine GRIVEL	Ecole de Musique de Carrières sous Poissy
Marie Luce GENDRE	Ecole de Musique de Garancières
Jack JACQUET	Ecole de Musique de Vernouillet

ORDRE du JOUR

Rapport Moral du Président

Rapport Financier

Echanges et Validation du projet UCEM78 2023

Bilan des Examens 2022 et Evaluations 2023

Renouvellement des membres du CA (6 postes à pourvoir)

Questions diverses

En préalable à l'Assemblée Générale Nathalie MAILLE-JEAMMOT notre hôte du jour nous souhaite la bienvenue.

Pascal ROMANO président de l'UCEM remercie à son tour les collègues présents, nous fait part de sa joie des retrouvailles en cette AG, nous précise que l'UCEM se renouvelle et accueille des nouveaux adhérents et remercie à nouveau les membres du Conseil d'Administration pour leur implication et leur travail. Suit le Rapport Moral,

Rapport Moral du Président-Pascal ROMANO

*Chers membres,
Chers collègues et amis,*

En premier lieu, merci à notre collègue de Saint Nom la Bretèche, Nathalie Maille Jeammot de nous accueillir ce jour pour notre AG.

L'année dernière mon discours était empreint d'interrogations d'après crise sanitaire, de questionnements territoriaux et d'une vraie reconnaissance aux membres et fidèles de cette association, portée par des personnes pour qui le mot partage et réseau sont des valeurs fondamentales.

Donc permettez-moi de renouveler dans un premier temps mes sincères remerciements au collège du CA dans sa globalité et avec quelque mention particulière à nos secrétaire et trésorier (Salvador et Luc) pour leur accompagnement et travail du quotidien auprès de chacun de nous, ainsi qu'à notre vice-président en charge des examens, Frédéric, avec qui nous avons encore pu sur cette année compter, tant sur l'organisation générale que sur son accueil à CHATOU.

Plus que jamais, nos quotidiens et charge de responsabilité montrent combien faire vivre un réseau et poursuivre et développer un projet local et territorial de qualité sont des tâches souvent complexes à conjuguer.

De manière personnelle, mon actualité professionnelle a, comme vous le savez, été fortement impactée par les prises de fonction au CRR de Versailles Grand Parc en tant qu'adjoint à la direction.

Au regard de l'Ucem78, ce choix peut paraître ce jour « décalé » au regard de la non adhésion - au ce jour - du CRR mais se pose pour moi, a contrario comme un vrai enjeu d'accompagner le projet territorial et départemental par tous ses acteurs.

Vous relirez mon rapport de l'année dernière où je vous parlai déjà des enjeux départementaux qui ne pouvant pas faire l'impasse sur la participation de tous les acteurs des Yvelines.

Nous portons avec Xavier Romaric Saumon un même regard sur ses enjeux et allons dans les temps à venir porter ce même discours que les structures d'enseignements du département doivent savoir échanger au plus près et poursuivre la construction d'un réseau départemental fort. Mon rôle, que je porte déjà, sera donc de conduire auprès de lui dans le cadre du futur projet d'établissement en construction et dans la réflexion que le futur SNOP, en rédaction, va nous donner, une réaffirmation de la place de l'ucem78 - réseau départemental - au sein de ce projet.

Les enjeux sont vastes : Plan de formation ouvert au plus grand nombre, accompagnement des associations (avec la mise en place depuis l'année dernière de notre vice-présidence avec Gilles Bacry), et projets à construire qu'il nous appartient de présenter et discuter ensemble.



Maintenant les enjeux de l'Ucem78 doivent être plus que jamais l'expression de nos attentes et vision partagée. Cela a toujours été ma démarche et c'est encore ce que je crois aujourd'hui.

Avec ses 40 structures adhérentes et possiblement plus bientôt, c'est donc autour d'un projet qu'il nous appartient de réécrire, que l'ucem78 doit se projeter.

Dans l'immédiat, c'est un fonctionnement à l'équilibre que notre cher trésorier va pouvoir maintenant vous présenter ainsi qu'un retour et projection de l'organisation de nos examens départementaux par notre très cher vice-président en charge.

Je vous remercie de votre attention.

Suite au rapport moral du Président un tour de table porte sur la difficulté de notre époque par rapport à un certain passé. Nous avons eu des moments compliqués dus au COVID avec toutes ses conséquences (travail en visio, arrêt maladie des personnels, professeurs démissionnaires etc). Temps compliqués aussi à la sortie de la pandémie, réorganisation de certaines structures, problèmes de financement divers... Un autre sujet en éclairage ; le SNOP, document en préparation de plus de 100 pages qui impactera forcément la vie des établissements spécialisés. Entre autres critères il sera demandé le regroupement des 3 disciplines musique, danse et théâtre pour des ateliers de découverte. Un point important sur la départementalisation et la mise en réseau des établissements. Les agglos devront travailler non plus en réseau fermé mais en complémentarité avec les autres partenaires du département. Il y aura-t-il plus de dotations financières ? Quelle sera la véritable portée de cette réforme ?

Les anciens membres de l'UCEM nous précisent que Versailles fut pendant de longues années membre de l'UCEM78, d'ailleurs l'OSY (Orchestre Symphonique des Yvelines) profita pendant de longues années de l'Auditorium du Conservatoire pour ses répétitions. A l'heure actuelle Versailles Grand Parc reste un domaine plutôt réservé mais Pascal Romano veut porter le projet d'un grand réseau départemental avec VGP et le CRR de Versailles. C'est un vaste projet qui est entre nos mains !

S'ensuit un tour de table sur les finances de notre UCEM.

Patricia José pose la question du comment et pourquoi l'UCEM ne perçoit plus de subventions ?

Le département des Yvelines a supprimé toutes les subventions aux établissements spécialisés et à bien d'autres structures dont la nôtre. Il a gardé seulement les subventions des services obligatoires et nos structures n'en font plus partie. Il est rappelé que les établissements percevaient un pourcentage de leur masse salariale et avaient des aides conséquentes pour l'acquisition de leur parc instrumental. Concernant l'UCEM78 la subvention d'environ 50 000€ annuelle a été tout simplement ramenée à 0.

Tristan nous précise que nous avons grâce aux cotisations des adhérents conservé l'essentiel c'est-à-dire les examens centralisés. Frédéric nous fait remarquer que c'est aussi grâce au bénévolat de tous les membres de l'UCEM qui se prêtent volontiers pour assurer les présidences des jurys, les jurys et l'accueil des candidats. Il est précisé que nous avons une collaboratrice salariée et un orchestre symphonique en fonctionnement dans un passé pas si lointain. L'ADIAM 78 a été absorbée par les services culturels du département. Patricia José par ailleurs responsable culturelle dans le Val d'Oise trouve cela bien regrettable !

A la suite de ces commentaires le secrétaire demande à l'assemblée d'adopter le rapport moral du Président : Adopté à l'unanimité des voix sauf une : abstention de Arnaud Morel.

Le rapport moral du président Pascal Romano est adopté.

Volet Finances :

Parole est donnée à notre trésorier Luc Urbain. Luc nous présente les principaux chapitres financiers de 2022 que vous trouverez en annexe de ce CR. L'accent est mis sur le coût des examens 2022. Il a dépassé les recettes totales de l'exercice. Les explications sont diverses ; plus de candidats qu'en 2021, plus d'heures d'accompagnement des candidats, parfois 1 jury payé (comme le règlement le stipule) une demi-journée pour quelques candidats seulement, voire un seul. Sur ce critère nous avons avec l'aval du Conseil d'Administration toujours été clairs ; on ne baisse pas la qualité de nos examens et tout candidat doit être traité de la même façon, avoir un jugement et un commentaire fait par un spécialiste de l'instrument. La solution du catering de l'année dernière est à remplacer par une indemnité/repas de 15€ comme par le passé. Cela sera plus économique.

Luc nous rassure sur l'état des finances, nous avons une provision suffisante pour palier ce déficit. Néanmoins sur les exercices à venir nous ne devons pas dépasser le budget prévu pour la totalité du coût des examens. Nous porterons une attention particulière sur cette ligne de dépenses. Equilibre bien difficile à trouver...

Pascal Romano insiste sur le fait de « ne pas faire des examens au rabais » c'est un impératif qui en effet s'impose à tous !

Arnaud Morel s'inquiète et questionne sur le coût des accompagnements à la charge de l'UCEM. Il pense que les candidats devraient venir avec leur propre accompagnement et donc nous éviter cette dépense.

Frédéric Richard souligne qu'effectivement il a été mis en place un service d'accompagnement pour certains candidats qui ne peuvent venir avec un accompagnateur de leur établissement. Qu'en aucun cas l'accompagnateur ou accompagnatrice font avec le candidat un travail de « fond » mais seulement un filage des morceaux présentés. Tristan Clédât souligne que cela a été mis en place depuis déjà quelques années pour la bonne marche des examens et après de longues questions pratiques soulevées. Les accompagnateurs ont des activités multiples et ne sont pas toujours disponibles. Ils peuvent avoir plusieurs candidats le même jour à la même heure et donc se trouver dans l'impossibilité d'être partout à la fois. Ce système fut donc pensé et mis en place pour éviter que un ou plusieurs candidats ne se trouvent pas en mesure de présenter un examen pour lequel ils sont pourtant bien préparés. Il est équitable. Par ailleurs certains candidats viennent avec leur propre accompagnateur. Cette dépense ne peut être annulée.

Les questions financières étant terminées, le budget a été voté à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier Luc Urbain. A la suite de cela il nous présente le budget prévisionnel pour 2023. L'équilibre sera trouvé pour les raisons énoncées plus haut, réduire au maximum les dépenses liées aux examens tout en gardant la qualité requise, plus de cotisations et un meilleur recouvrement par un système de codage des cotisants.

ECHANGE ET VALIDATION DU PROJET UCEM78 POUR 2023

Pascal Romano nous rappelle que nous avons la chance grâce à Frédéric Richard d'avoir un centre d'examen unique et gratuit pour l'UCEM contrairement au passé où les examens étaient réalisés dans plusieurs établissements et à des dates distinctes. C'est beaucoup plus cohérent à présent. La question de l'examen du milieu du second cycle (milieu de C2) a été débattue lors de notre dernier CA et il a été décidé à la grande majorité des membres du CA de le maintenir.

Parole est donnée à Gilles Bacry vice-président de l'UCEM en charge du dossier « associations ». Gilles nous parle de la dernière réunion qui n'a pas regroupé un grand nombre de participants. Surement une question de date mal choisie.

La Convention Collective du nom d'Eclat a pas mal modifié dans ses derniers articles le fonctionnement des écoles associatives. Une bonne moitié de nos adhérentes écoles de musique sont sous ce statut. L'UCEM à travers ce volet se veut un relais d'information, d'échanges, de discussion, d'aide. Il sera dédié un onglet spécial sur le site de l'UCEM nommé « associations »

Faustine Moulard souhaite à ce sujet une meilleure communication pour les adhérents.

L'assemblée considère comme très positif la mise en place du volet « associations ». Une prochaine communication sera faite sur ce thème. La communication vaste sujet est commentée au fait que Salvador secrétaire de l'UCEM envoie aux adhérents les courriels séparés ou en groupe à travers son adresse personnelle. Une solution est à trouver pour que les mails arrivent avec une adresse UCEM78.

D'autre part, Salvador doublera les adresses professionnelles avec les adresses personnelles pour que les SPAM ne soient pas un obstacle à la communication avec toutes et tous.

Il a été question de WhatsApp ou d'une autre plateforme de communication de réseau, de créer peut être un groupe qui puisse permettre aux adhérents d'avoir des informations rapidement ou de les prévenir de l'envoi de mails importants.

Nathalie Maille-Jeammot nous montre une ancienne « plaquette » de l'UCEM. Elle pense qu'elle pourrait être remise au goût du jour et faire une présentation papier de notre institution. Certains pensent que cela pourrait être utile d'autres non... Et la réalisation papier a un coût. En tous cas cela pourrait être l'objet d'un PDF.

Il a été aussi question de notre « site ». Beaucoup des participants pensent qu'il pourrait être modifié et amélioré sur sa présentation. A voir avec Frédéric Richard qui l'a mis en place. Il est vrai que les textes de présentation datent de quelques années déjà.

Arnaud Morel en poste à Plaisir à présent aimerait que les archives de l'UCEM soient débarrassées de ses locaux. Salvador a déjà trié une grande partie et finira le travail prochainement. Restera à trouver un lieu pour stocker les quelques cartons que nous devons conserver.

Arnaud Morel enchaine sur une problématique pour lui concernant les dates de nos examens centralisés. En effet il pense que la période de fin d'année n'est pas la bonne et souhaiterait qu'ils soient plus tôt dans l'année scolaire. Il aimerait aussi qu'une réflexion s'impose sur la danse. Il pose la question du temps passé dans les diverses réunions de notre UCEM, selon lui cela pose problème pour son administration. Il s'explique sur le non vote par abstention du Rapport Moral du Président car il pense que la situation actuelle de Pascal Romano est « bancal » par rapport à nos statuts.

Réponse de Pascal Romano ; il s'est beaucoup posé la question et l'a d'ailleurs posée aux membres du Bureau de l'UCEM qui à l'unanimité l'on amené à rester en poste. Il ajoute par ailleurs que comme exposé dans son Rapport Moral une volonté affirmée par le directeur du CRR de Versailles Xavier-Romarc Saumon est de faire adhérer dans un temps le plus bref possible le CRR à l'UCEM. L'intérêt est double pour les deux institutions et va dans le sens d'une évolution positive du futur pour tous.

Tristan Clédât acquiesce ce qui vient d'être dit et ajoute qu'une ère nouvelle s'ouvre à nous, qu'il est particulièrement satisfait de cette ouverture et que juridiquement rien ne s'oppose à ce que Pascal Romano reste comme membre du CA d'une part mais également Président de l'UCEM78 si le CA vote en ce sens. Nous n'avons pas de comptes à rendre à personne, nous sommes libres tout en gardant un regard certain sur nos fondements et nos convictions. Nous ne serons pas fragilisés par toute intervention extérieure d'où qu'elle vienne.



Emmanuel Deslandes nouveau directeur du CRC d'Aubergenville souligne sa volonté évidente de travailler en réseau et d'aller vers l'établissement d'un projet départemental avec notre UCEM. Avoir des réponses cohérentes pour être et rester membre de l'UCEM lui semble aussi une évidence.

Pascal Romano exprime à nouveau son souhait pour que l'UCEM reste un lieu de convictions humaines et un outil pédagogique pour tous.

BILAN des EXAMENS 2022 et EXAMENS 2023

Frédéric Richard nous commente le tableau présenté (en annexe)

Il nous informe que l'établissement des listes d'examen a été assez laborieux, en effet peu ou pas assez de professeurs des divers établissements se sont investis dans ce travail.

Il a par conséquent dû recourir à des listes des années passées pour certaines disciplines.

Is est évoqué de recourir éventuellement aux listes de la FFEA qui deviennent plus cohérentes et tout à fait en adéquation avec nos établissements et le niveau de nos élèves.

Parlant des dates des examens, comme beaucoup de membres de l'UCEM il reste persuadé que c'est en fin d'année scolaire que les conditions optimales sont les meilleures. Il y a eu dans le passé des réflexions sur des dates de milieu d'année et elles ont été considérées comme compliquées à réaliser.

Il affirme qu'à Chatou lieu d'accueil depuis quelques années, cela deviendrait très compliqué voire inenvisageable.

Ces examens auront lieu les samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet prochain.

RENOUVELLEMENT des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'UCEM compte à l'heure actuelle 13 membres.

5 de ces 13 sont sortants : Pascal Romano, Frédéric Richard, Gilles Dulong, Salvador Estelles et Arnaud Morel.

Les 5 sortants se représentent et sont élus à l'unanimité des voix.

1 poste vacant est soumis aux présents. Il n'y a pas de candidature.

Le Conseil d'Administration sera donc composé de 13 membres.

Il se tiendra sous 15 jours ouvrés pour désigner les membres du Bureau.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30

Le secrétaire Salvador ESTELLES